

Master MEEF 1er degré PROFESSEUR DES ÉCOLES



Devenez professeur des écoles

Vous aspirez à enseigner aux jeunes élèves ? La mention 1er degré du master MEEF, un diplôme d'État, est dédiée à la formation des étudiants qui aspirent au métier de professeur des écoles, tout en les préparant au concours de recrutement de l'Éducation nationale (CRPE).

Contenu des enseignements

Le master MEEF mention 1er degré a pour objectif de développer les compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier de professeur des écoles, en mettant l'accent sur la polyvalence nécessaire pour enseigner toutes les disciplines scolaires. Il permet aux étudiants d'acquérir les savoirs théoriques essentiels dans des domaines variés tels que le français, les mathématiques, les langues, les sciences et l'EPS, tout en offrant une préparation spécifique et approfondie au concours.

Master 1 (60 ECTS) :

- **15 ECTS** : Le professionnel acteur de la communauté éducative
- **27 ECTS** : Savoirs disciplinaires, pratiques pédagogiques & didactiques
- **15 ECTS** : Analyse réflexive, pratiques de recherche & mise en oeuvre sur le terrain (stage)
- **3 ECTS** : Parcours de développement professionnel

Master 2 (60 ECTS) :

- **9 ECTS** : Le professionnel acteur de la communauté éducative
- **21 ECTS** : Savoirs disciplinaires, pratiques pédagogiques & didactiques
- **30 ECTS** : Analyse réflexive, pratiques de recherche & mise en oeuvre sur le terrain (stage/alternance)

Concours

Pour le Master MEEF 1er degré, destiné à la formation des enseignants des écoles, le concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) a lieu durant la deuxième année de master. Il s'agit d'un dispositif de recrutement réalisé par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Les détails relatifs aux épreuves du CRPE ainsi que les modalités d'inscription sont disponibles sur le site officiel du Ministère de l'Éducation Nationale, à l'adresse : devenirenseignant.gouv.fr.



Master MEEF 1er degré

Durée de la formation : 2 ans (master 1 et master 2).

Modalités d'inscription : Formation initiale ou Formation continue.

Concours préparé : Concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE).

Niveau de diplôme requis à l'entrée : Bac +3 ou équivalent

Formation requise : Mention de licence des disciplines enseignées à l'école, éléments de pré-professionnalisation (PPPPE, mineures et parcours, ...).

Pour les titulaires de diplômes étrangers : avoir un niveau C1 minimum en langue française.

Lieu de formation : Campus Molitor et Batignolles

Stage : 6 semaines en M1, 12 semaines en M2.

Capacité d'accueil globale : 300 personnes

Débouchés : Professeur des écoles en primaire (maternelle et élémentaire) et formateur d'enseignants.

Stages et Alternances

En **Master 1**, les étudiants effectuent trois stages de deux semaines dans un cycle différent sous la forme d'un stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) en école primaire (maternelle et élémentaire). Il est possible d'effectuer l'un des trois stages dans une structure éducative à l'étranger sur candidature. Les étudiants AED en préprofessionnalisation effectuent leur stage en responsabilité sous contrat avec l'académie.

En **Master 2**, les étudiants effectuent un stage annualisé d'un tiers temps annuel. Ce stage peut prendre trois formes : les étudiants AED en préprofessionnalisation peuvent solliciter la poursuite de leur contrat ; les autres étudiants peuvent candidater à un contrat en alternance rémunéré, où l'étudiant assume la responsabilité de la classe d'un maître formateur, à hauteur d'un tiers temps selon un calendrier annualisé tenant compte des périodes dévolues aux épreuves du CRPE ; ou bien ils bénéficient d'un stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) dans la classe d'un maître formateur à raison de deux jours par semaine.

Contacts

Responsable de la mention

M. Frédéric Bouvier

Service des Études et de la Vie Étudiante

scolarite@inspe-paris.fr

